

Mardi 4 Octobre 1983

Le Québec : "son origine et son avenir ;
langue, évolution politique, sociale, système éducatif"

Le mardi 4 octobre, Monsieur BOUVIER, Conseiller Politique à la Délégation du Québec, nous a parlé de son pays, le Québec, en accompagnant sa conférence d'un film.

I.- HISTOIRE DU CANADA.-

A l'époque des premières découvertes, le Canada était occupé par des tribus indiennes (Hurons, Iroquois, etc ...).

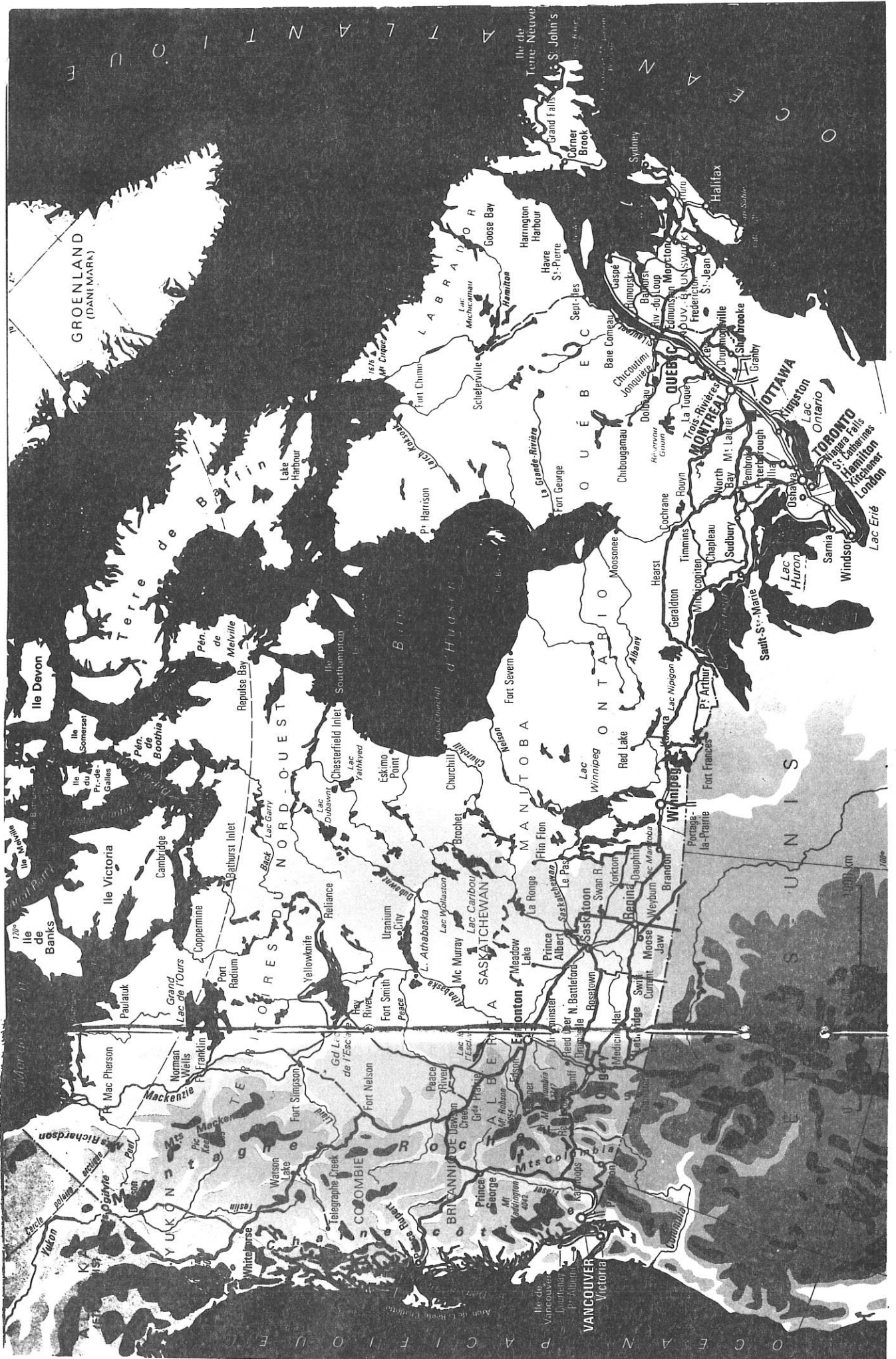
Dès la fin du Xe siècle, des Normands, établis sur la côte occidentale du Groënland, avaient fait quelques incursions sur le littoral canadien. Ce furent ensuite les voyages des pêcheurs normands et basques, puis ceux de Jean Cabot (1497), de Verrazzano (1524) et surtout de Jacques Cartier (1534-1535-1541) auquel revient la gloire d'avoir réellement découvert le Canada en remontant le Saint-Laurent jusqu'aux sites actuels de Québec et de Montréal.



Jacques Cartier

La tentative de colonisation de Roberval échoua (1541-1543) et il fallut attendre l'établissement de De Monts à Port-Royal (Acadie), et surtout la fondation de Québec par Champlain, pour que commençât réellement la mise en valeur du Canada.

En 1629, Québec fut pris par les Anglais mais le traité de Saint-Germain-en-Laye le rendit à la France en 1632. Champlain mourut en 1636 et ses successeurs durent lutter contre les Iroquois.



En 1642, Ville-Marie (aujourd'hui Montréal) fut fondée par la Société de Montréal grâce à l'héroïsme mystique de Maisonneuve et de Jeanne Mance.

La colonie passa de 2000 habitants en 1660 à 10000 en 1680.

En 1713, l'Acadie fut cédée à l'Angleterre par le traité d'Utrecht, après quoi la Nouvelle France jouit d'une paix longue et fructueuse pendant laquelle l'exploration se poursuivit. L'agriculture connut un essor rapide, les exportations augmentèrent et la colonie passa de 16000 habitants à 70000 à la fin du régime français.

Mais la Nouvelle-France était menacée par l'Angleterre, qui avait dû rendre Louisbourg au traité d'Aix-la-Chapelle (1748), et dont les colonies en Amérique prenaient une importance de plus en plus grande.

La guerre de Sept ans permit aux Anglais de conquérir le Canada. Montréal capitula en 1760, et le traité de Paris (1763) céda la Nouvelle-France à l'Angleterre.

Après ce traité, les îles du Cap-Breton et du Prince Edouard furent rattachées à la Nouvelle-Ecosse et la vallée du Saint-Laurent forma la province du Québec.

Grâce aux deux premiers gouverneurs, les Canadiens obtinrent le libre exercice de leur religion et l'usage de leur langue. En 1774, l'Acte de Québec rétablit le vieux droit civil français et créa un Conseil législatif chargé d'assister le Gouverneur dans l'administration des affaires de la province.

L'Acte de 1791 divisa la province du Québec en Haut-Canada (15000 habitants) à majorité britannique, et Bas-Canada (130000 habitants) à majorité française.

Dans le Bas-Canada, les rivalités sociales se compliquèrent de désaccords plus graves : 120000 Français catholiques, en majorité de la classe agricole s'opposèrent à 10000 Britanniques protestants, détenteurs de la finance et du commerce.

L'Acte d'Union de 1840 réunit les provinces du Haut et du Bas-Canada en une seule.

En 1867, fut voté l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, qui créait la Confédération Canadienne et lui accordait une véritable constitution.

Les Québécois ne se considèrent pas comme une simple minorité, mais comme les descendants de l'Empire Français d'Amérique, le peuple fondateur du Canada.

A ce titre, la place de "celui qui parle français" à l'intérieur du Canada ne peut être niée.

Au moment de sa conquête, la population française en Nouvelle France représentait environ 60000 habitants qui sont devenus actuellement 6 millions, dont 5 millions au Québec. ("la revanche des berceaux").

Pourquoi sont-ils restés des "parlants" français ?

Pourquoi se sont-ils attachés à leur langue ?

C'était et c'est toujours un phénomène de résistance, de combat et de repli sur soi.

Le peuple du Québec était essentiellement un peuple rural, vivant autour d'une structure catholique. En effet, après la conquête par les Anglais, toute l'élite française rentra en France à l'exception du Bas clergé.

Ainsi, les deux facteurs qui ont identifié les Québécois ont été :

- le catholicisme et
- la langue.

En 1763, tous les liens avec la France avaient été coupés et, pour les Québécois, 1855 fut une date importante car ce fût l'arrivée du premier navire français depuis la conquête anglaise.

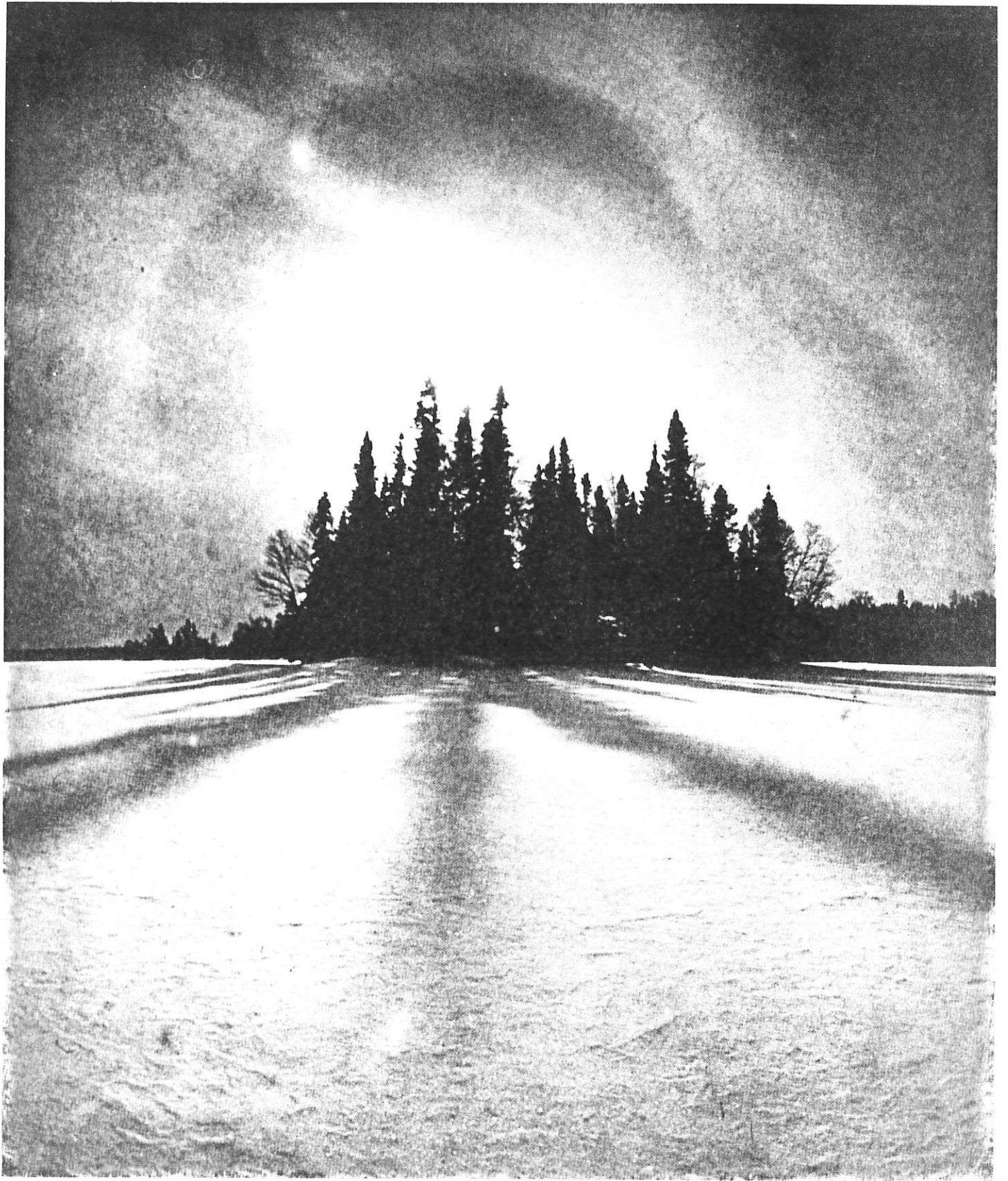
Au début du XXe siècle, le Québec connut un fort exode : 800 000 personnes s'expatrièrent aux U.S.A. pour trouver du travail. Si tous ces Québécois étaient restés dans leur pays, ils représenteraient 50% de la population, alors qu'ils ne sont plus à l'heure actuelle que 24%.

II.- GEOGRAPHIE DU CANADA.-

D'une superficie de l'ordre de 10 millions de kilomètres carrés, le Canada constitue l'un des plus vastes pays du monde.

On peut distinguer dans le relief de cet immense pays : le bouclier canadien, les plaines, les montagnes de l'Est et les montagnes de l'Ouest.

Le Canada est composé de 10 états qui sont d'Ouest en Est : la Colombie britannique, l'Alberta, le Saskatchewan, le Manitoba, l'Ontario, le Québec, le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Ecosse, l'Ile du Prince Edward, Terre-Neuve.



Les deux provinces piliers du Canada sont l'Ontario et le Québec avec, respectivement, une population de 7,3 M et de 6,3 M.

Le Québec forme une sorte de triangle traversé par le Saint-Laurent.

C'est un pays sous-peuplé où l'essentiel de la population se situe dans une mince bande de territoire le long de la frontière américaine et le long du Saint-Laurent.

Il s'est constitué à partir de noyaux de colonies très disparates dans la deuxième moitié du XIXe siècle autour des lignes de chemin de fer.

"Le Canada a été créé pour les chemins de fer et les chemins de fer ont créé le Canada".

LE FILM.-

Telle était la nature d'autrefois quand les premiers colons sont venus de France la découvrir il y a près de 400 ans. Plus de 6 millions de Québécois y vivent aujourd'hui. La nature est restée la même, rude, sauvage, généreuse. Le grand élan d'Amérique, le castor et le bison, hantent toujours les sous-bois et les lacs.

De l'Océan au coeur du continent Nord Américain, le Saint-Laurent est un des éléments majeurs de la prospérité du pays et le long de ses rives se sont établis des villages.

Près de la moitié de la population du Québec s'est rassemblée dans la métropole. Ville Nord Américaine, elle garde encore son caractère, sa tradition et sa langue française.

Les Indiens et les Esquimaux furent les premiers habitants du Québec. Leurs descendants sont peu nombreux et regroupés dans des réserves. Longtemps ignorées, ces deux minorités suscitent à leur tour l'intérêt.

Des rues grecques, italiennes, juives ou chinoises permettent aux nouveaux arrivants de s'intégrer en restant un peu chez eux ; ils représentent 12% de la population.

L'anglophobe, majoritaire au Canada, est minoritaire au Québec.

La Confédération Canadienne regroupe dix états dont le Québec. Chaque état possède son propre gouvernement élu par ses citoyens. De la France le Québec tient son droit et son système administratif. A l'Angleterre il emprunte son système parlementaire.



La jeunesse québécoise représente presque 1/3 de la population. Le système d'éducation qu'on lui propose est complet, de la maternelle aux enseignements hautement spécialisés.

Les Indiens québécois font partie de la jeunesse nord américaine et partagent ses préoccupations. Sensibles à l'environnement encore peu pollué d'un territoire immense, leur rôle reste désormais déterminant en ce qui concerne les problèmes écologiques. Certains d'entre eux n'hésitent pas à faire un retour à la terre.

Le travailleur québécois profite d'un niveau de vie des plus élevés, particulièrement dans les secteurs spécialisés.

Célèbre par sa rigueur, l'hiver a nécessité la mise au point de techniques particulières pour en maîtriser les effets.

Conséquence du climat, l'expression artistique a connu ses premières manifestations dans l'architecture des maisons de bois et de pierre. L'hiver est toujours présent dans l'art québécois.

ASPECTS CONTEMPORAINS.-

Pour éviter l'assimilation, il faut rester "différent".

C'est ce que disent les Québécois, qui habitent une province "pas comme les autres" ; ils ajoutent que, vis à vis des Etats-Unis, le Canada tout entier ne peut garder sa personnalité propre qu'en étant bilingue et biculturel, donc distinct de son voisin dont absolument rien d'autre ne le différencie, surtout depuis le relâchement des liens avec le Commonwealth. Chez les Canadiens français, deux écoles de pensées s'affrontent : les uns croient à un Canada totalement biculturel leur offrant des chances égales, les autres pensent que c'est une utopie et réclament une autonomie accrue, ou même l'indépendance du Québec.

En Novembre 1967, le Premier Ministre de l'Ontario proposa la première conférence interprovinciale sur la "Confédération de demain". D'autres suivirent, le gouvernement fédéral se voyant contraint de prendre le relais pour garder le contrôle des événements. Mais les progrès furent lents : la plupart des participants, sauf le Québec, n'étaient pas au fond très pressés d'aboutir.

Une nouvelle répartition des responsabilités, qui donnerait au Québec et aux provinces un contrôle plus large de leurs finances et de leurs relations avec l'extérieur, serait seule capable de satisfaire les exigences des francophones ; ceci dans la mesure où leurs minorités dans les autres provinces recevraient des droits égaux et réciproques avec les minoritaires anglo-saxons du Québec dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la culture.

La "révolution tranquille" qui a déclenché ce processus n'a pas seulement un aspect politique : elle correspond, en fait, au "grand défolement" qui a transformé en quelques années le Québec traditionnel.

Les mentalités ont changé ; en une vingtaine d'années, la population s'est laïcisée et seule la langue est restée le facteur d'identité des québécois.

La perte de pouvoir du clergé s'est également effectuée à travers le système d'éducation qui a été totalement transformé (annexe I).

Les Québécois ont été longtemps éloignés de l'industrie et des entreprises mais une élévation générale du niveau de l'instruction a modifié cette situation.

En Mai 1980 a eu lieu un référendum sur l'indépendance du Québec et 60% des réponses ont été négatives.

Ce résultat cache un phénomène important car, pour remporter ce référendum, il aurait fallu avoir 50% des voix + 1 et, pour cela, disposer de 65% des voix des francophones.

La question de l'indépendance québécoise n'a donc pas été résolue par le référendum de 1980 mais, paradoxalement, le gouvernement de Monsieur Lévêque, qui avait perdu ce référendum, a été réélu en avril 1981 avec une très grande majorité.

La jeunesse québécoise représente presque 1/3 de la population. Le système d'éducation qu'on lui propose est complet, de la maternelle aux enseignements hautement spécialisés.

Les Indiens québécois font partie de la jeunesse nord américaine et partagent ses préoccupations. Sensibles à l'environnement encore peu pollué d'un territoire immense, leur rôle reste désormais déterminant en ce qui concerne les problèmes écologiques. Certains d'entre eux n'hésitent pas à faire un retour à la terre.

Le travailleur québécois profite d'un niveau de vie des plus élevés, particulièrement dans les secteurs spécialisés.

Célèbre par sa rigueur, l'hiver a nécessité la mise au point de techniques particulières pour en maîtriser les effets.

Conséquence du climat, l'expression artistique a connu ses premières manifestations dans l'architecture des maisons de bois et de pierre. L'hiver est toujours présent dans l'art québécois.

ASPECTS CONTEMPORAINS.-

Pour éviter l'assimilation, il faut rester "différent".

C'est ce que disent les Québécois, qui habitent une province "pas comme les autres" ; ils ajoutent que, vis à vis des Etats-Unis, le Canada tout entier ne peut garder sa personnalité propre qu'en étant bilingue et biculturel, donc distinct de son voisin dont absolument rien d'autre ne le différencie, surtout depuis le relâchement des liens avec le Commonwealth. Chez les Canadiens français, deux écoles de pensées s'affrontent : les uns croient à un Canada totalement biculturel leur offrant des chances égales, les autres pensent que c'est une utopie et réclament une autonomie accrue, ou même l'indépendance du Québec.

En Novembre 1967, le Premier Ministre de l'Ontario proposa la première conférence interprovinciale sur la "Confédération de demain". D'autres suivirent, le gouvernement fédéral se voyant contraint de prendre le relais pour garder le contrôle des événements. Mais les progrès furent lents : la plupart des participants, sauf le Québec, n'étaient pas au fond très pressés d'aboutir.

Une nouvelle répartition des responsabilités, qui donnerait au Québec et aux provinces un contrôle plus large de leurs finances et de leurs relations avec l'extérieur, serait seule capable de satisfaire les exigences des francophones ; ceci dans la mesure où leurs minorités dans les autres provinces recevraient des droits égaux et réciproques avec les minoritaires anglo-saxons du Québec dans les domaines de l'éducation, de l'emploi et de la culture.

La "révolution tranquille" qui a déclenché ce processus n'a pas seulement un aspect politique : elle correspond, en fait, au "grand défolement" qui a transformé en quelques années le Québec traditionnel.

Les mentalités ont changé ; en une vingtaine d'années, la population s'est laïcisée et seule la langue est restée le facteur d'identité des québécois.

La perte de pouvoir du clergé s'est également effectuée à travers le système d'éducation qui a été totalement transformé (annexe I).

Les Québécois ont été longtemps éloignés de l'industrie et des entreprises mais une élévation générale du niveau de l'instruction a modifié cette situation.

En Mai 1980 a eu lieu un référendum sur l'indépendance du Québec et 60% des réponses ont été négatives.

Ce résultat cache un phénomène important car, pour remporter ce référendum, il aurait fallu avoir 50% des voix + 1 et, pour cela, disposer de 65% des voix des francophones.

La question de l'indépendance québécoise n'a donc pas été résolue par le référendum de 1980 mais, paradoxalement, le gouvernement de Monsieur Lévêque, qui avait perdu ce référendum, a été réélu en avril 1981 avec une très grande majorité.

ANNEXE I

LE SYSTEME D'EDUCATION

Celle-ci a pour but de faciliter le passage du foyer à l'école. Elle ne comprend pas l'enseignement de matières, mais développe chez l'enfant l'imagination créatrice, la sociabilité et les dispositions manuelles.

L'ECOLE PRIMAIRE.-

Après une année de Maternelle, le jeune Québécois, à six ans, passe dans une école élémentaire où il suit un enseignement étalé sur six années ; celles-ci, non pas réparties par année de programme, mais entre des cours moyens accélérés ou lents, selon les possibilités de l'élève.

L'ECOLE SECONDAIRE.-

Au sortir de l'Ecole élémentaire, les jeunes de 12 ans se présentent au Secondaire où ils demeurent jusqu'à l'âge de 16 ans. Déjà, l'école leur propose différentes options. Mais il existe un tronc commun d'études obligatoires, comme la langue maternelle et la seconde langue, les mathématiques, l'histoire, etc ...

L'enseignement du Secondaire débouche sur deux voies : la vie active ou les études supérieures.

Une partie de ces élèves s'initient à la pratique d'un métier durant la cinquième année, les autres, en nombre plus grand, choisissent la poursuite des études.

LE COLLEGE (C.E.G.E.P.).-

Constitué en juin 1967, le nouveau Collège demeure une création typiquement québécoise. Il se situe entre le deuxième degré et l'Université. Son enseignement de 2 à 3 ans peut être axé, soit sur les Etudes Universitaires, soit sur une fonction de travail ; d'où l'appellation de Collège d'Enseignement Général et Professionnel.

Le C.E.G.E.P. concrétise cet effort de démocratisation qui s'imposait au Québec, surtout dans le domaine de l'Education.

Si sa conception ressemble à celle du "Community College" américain, il a une caractéristique tout à fait nouvelle dans le contexte nord-américain : la gratuité.

En effet, le gouvernement du Québec assume tous les frais de scolarité.

Autre "originalité" : la polyvalence des programmes d'études intégrés sous une même direction.

A l'ancien cours monolithique fait place un enseignement diversifié qui permet aux étudiants un choix judicieux dès leur entrée et leur facilite un changement en cas de mauvaise orientation.

Les programmes ont toutefois la même structure et les matières qui concourent à la formation générale (cours de Français et de Philosophie) sont communes à tous les étudiants.

Mais, en dehors de ces matières, les élèves complètent leur programme d'études en choisissant eux-mêmes au moyen de sujets facultatifs ; un peu comme au restaurant où l'on commande son menu à la carte, ce qui a l'avantage d'offrir à l'étudiant une variété de programmes et de lui permettre une nouvelle orientation s'il n'a pas pris la bonne voie.

Le programme comprend en général 24 cours.

L'échec à un cours n'oblige pas l'étudiant à tout recommencer.

Citons à ce sujet l'argument donné par le Ministère de l'Éducation au Québec dans ses "Commentaires sur le règlement" et qui nous paraît logique :

"Ce qu'il faut bien comprendre, c'est que, du point de vue de la promotion d'un étudiant, les résultats obtenus dans chaque matière sont plus importants, en un sens, que le résultat global obtenu pour l'ensemble des matières".

En 1969, trente C.E.G.E.P. accueilleraient non seulement des milliers de jeunes mais aussi de nombreux adultes.

Désormais, au Québec, l'enseignement est ouvert à tous, sans exception : jeunes et adultes, riches et pauvres, ouvriers et bourgeois.

L'UNIVERSITÉ.-

Jusqu'en 1969, la province du Québec ne comptait que des Universités à régie privée ; trois d'expression française (Laval, Montréal et Sheerbrooke) ; trois de langue anglaise (McGill, Bishop's et Sir Gerye Williams). Bien que nées d'initiatives privées, elles ont bénéficié depuis quelques années de larges subventions de l'État.

A ces établissements, il faut ajouter maintenant l'Université du Québec, née par une loi spéciale en 1968 pour compléter le cycle de l'enseignement public.

L'EDUCATION PERMANENTE.-

Si le Québec se préoccupe de l'avenir des jeunes pour assurer son propre avenir, il estime avec juste raison que le rythme des générations se trouve nettement dépassé par celui qu'imprime l'évolution de la science et des techniques.

Ainsi, son Ministère de l'Education a créé en 1966 une "Direction Générale de l'Education Permanente", organisme qui permet à l'adulte, non seulement d'actualiser ses connaissances, mais aussi d'apprendre un nouveau métier dans le cas d'une reconversion nécessaire.

La réforme au Québec est trop récente pour qu'on puisse la juger. Il faut attendre au moins une génération pour analyser les résultats.

Mais elle nous force à réfléchir en ce qui concerne la réforme de notre propre système éducatif.

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES SUR LE QUEBEC PUBLIES EN FRANCE

RIOUX Marcel :
Les Québécois
Paris, Seuil, 1974.

GOHIER Jacques :
Rencontre avec le Québec.
Les Sables d'Olonne, le Cercle d'Or, 1974.

LEVESQUE René :
Option Québec.
Paris, Laffont, 1968.

PLINVAL Gérard de :
Le Québec ; évolution institutionnelle et politique.
Paris, Foulon, 1969.

HAMELIN Jean :
Histoire du Québec.
Toulouse, Edisem/Privat, 1976.
(Certainement l'ouvrage le plus important concernant l'histoire
du Québec).

RIOUX Marcel :
La question du Québec.
Paris, Seghers, 1971.

ROBERT Jean-Claude :
Du Canada français au Québec libre ; histoire d'un mouvement
indépendantiste.
Paris, Flammarion, 1975.

MONET Françoise-Marie :
Le défi québécois.
Paris, Laffont, 1977.

MALLEN Pierre-L. :
Vives le Québec Libre.
Paris, Plon, 1977.

LALONDE M. :
Défense et illustration de la langue québécoise.
Paris, Laffont-Seghers, 1979.

DOSSIER-QUEBEC :
Paris, Stock, 1979.

MEYER Philippe :
Québec.
Paris, Seuil, 1979.

LACOUR-GAYET L. :
Histoire du Canada.
Paris, Fayard, 1979.

SOUVERAIN QUEBEC :
Paris, Seghers, 1977.

MARTEAU Robert :
Mont-Royal.
Paris, Gallimard, 1981.

LE TENNEUR René :
Les Normands et les origines du Canada Français.
Coutances, OCEP, 1973.

MALLET Pascal :
Le Québec pour quoi faire ?
Paris, Grasset, 1980.

SOYEZ Jean-Marc :
Quand l'Amérique s'appelait Nouvelle-France.
Paris, Fayard, 1981.

ROMANS

CLAVEL Bernard :
L'Homme du Labrador.
Paris, Balland, 1982.

GENEVOIX Maurice :
Je verrai, si tu veux, les pays de la neige.
Paris, Flammarion, 1980.

GERBER Alain :
Le Lapin de lune.
Paris, Laffont, 1982

PROBLEMES ECONOMIQUES ET POLITIQUES DU QUEBEC

QUELQUES PUBLICATIONS RECENTES

BEAUDOUIN G. :

Essais sur la constitution.

Ottawa 1979.

L'Etat du Québec en devenir.

Sous la direction de Gérard Bergeron et Réjean Pelletier.

Montréal, Boréal Express, 1980. 320.9 ETA

FORTIN Pierre :

La souveraineté-association : est-ce économiquement viable ?

Chicoutimi, 1980.

LEVESQUE René :

Oui.

Montréal, Editions de l'Homme, 1980. 320. 9 LEV

MAXWELL J. :

Réalités économiques de la confédération.

Montréal, 1980.

PATRY A. :

Le Québec dans le monde.

Montréal, Leméac, 1980. 327.7 PAT

REMILLARD Gil :

Le fédéralisme canadien.

Montréal, Québec-Amérique, 1980. 342 REM

SOLDATOS P. :

La souveraineté-association, l'urgence de réfléchir.

Montréal, France-Amérique, 1979, 320.9. SOL

VALASKAKIS K. :

Le Québec et son destin international : les enjeux géopolitiques.

Montréal, 1980.

DION Léon. Le Québec et le Canada : les voies de l'avenir. Montréal, 1980.

Colloque ACSALF 1979 : La transformation du pouvoir du Québec.

Laval 1980.

Le Système politique québécois ; recueil de textes préparé par

E. Cloutier et D. Latouche, Ville La Salle, 1979.